

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

LICENCE 2ème année - Inscription du 01 juillet au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* J'ai réussi ma L1 et j'étais inscrit.e. à la Faculté de droit d'Aix-Marseille Université en 2020-2021.</b></p>	<p>➔ Après mes résultats définitifs, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>
<p><b>* Je redouble ma L2 et j'étais inscrit.e. à la Faculté de droit d'Aix-Marseille Université en 2020-2021 : je souhaite me ré-inscrire</b></p>	<p>➔ Après mes résultats de la session de rattrapages, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p> <p><b>!!! Je n'arrive pas à m'inscrire :</b> mon quota d'inscriptions est dépassé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- je remplis le formulaire <b>"Demande de dérogation pour inscription supplémentaire en Licence au-delà du quota autorisé"</b>.</li> <li>- je le transmets par mail à la scolarité du site géographique où je souhaite suivre les enseignements.</li> <li>- si ma demande est acceptée, la scolarité m'en informe par mail et je procède à mon inscription administrative (voir étape 2).</li> </ul>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

LICENCE 2ème année - Inscription du 01 juillet au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* J'étais inscrit.e. dans une autre Faculté de droit française et souhaite m'inscrire à la Faculté de droit d'Aix-Marseille Université.</b></p>	<p>➔ 1- Je récupère la fiche transfert départ signée de mon université d'origine.</p> <p>2- Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir</li> </ul> <p>(disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "licence")</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je remplis mon dossier accompagné des pièces demandées</p> <p>3- Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité avec mon dossier complet et toutes les pièces justificatives (originaux + copies).</p> <p>2- Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité.</p> <p>3- Je demande à mon université d'origine de transférer mon dossier universitaire à la scolarité du site où je suis inscrit.e.</p> <p>4 - Je retirerai ma carte étudiante lorsque mon dossier étudiant aura été transmis à la scolarité par mon université d'origine.</p>
<p><b>* J'ai été admis par équivalence - je ne suis pas titulaire d'un diplôme général en Droit.</b></p>	<p>➔ 1- J'ai reçu un avis favorable à ma candidature via E-candidat et j'ai confirmé mon admission.</p> <p>2- Je prends connaissance des modalités d'inscription administrative communiquées via E-candidat.</p> <p>3- Je récupère la fiche transfert départ signée de mon université d'origine.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je suis les étapes d'inscription communiquées dans le message d'E-candidat. <a href="https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/#!accueilView">https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/#!accueilView</a></p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Les modalités de retrait de ma carte étudiante me seront communiquées par ma scolarité à la rentrée universitaire.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

LICENCE 2ème année - Inscription du 01 juillet au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je suis étudiant étranger ressortissant d'un pays hors procédure Etudes en France.</b> <i>(Date butoir d'arrivée le 04 octobre 2021)</i></p>	<p>➔ 1 - J'ai reçu un avis favorable à ma candidature sur E-candidat et j'ai confirmé mon admission.</p> <p>2 - Je prends connaissance des modalités d'inscription administrative communiquées via e-candidat.</p> <p>3 - Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir</li> </ul> <p>(disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "licence")</p>	<p>➔ 1 - Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je remplis mon dossier, joins les pièces demandées et prends rendez-vous avec la scolarité du site où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements. <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité avec mon dossier complet et toutes les pièces justificatives (originaux + copies).</p> <p>2 - Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité et ma carte étudiante</p>

*suivant -->*

LICENCE 2ème année - Inscription du 01 juillet au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je suis étudiant étranger ressortissant d'un pays à procédure Etudes en France.</b></p> <p><i>(Date butoir d'arrivée le 04 octobre 2021)</i></p>	<p>➔ 1- J'ai reçu un avis favorable à ma Demande d'Admission Préalable (procédure Etudes en France) et j'ai confirmé mon admission.</p> <p>2- Je prends connaissance des modalités d'inscription administrative communiquées via Etudes en France et suis l'étape 2.</p> <p><b>!!! Si je rencontre des difficultés de connexion :</b> je contacte la scolarité du site où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements.</p> <p>- je télécharge le dossier d'inscription et les pièces à fournir, (disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "licence")</p> <p>- je prends rendez-vous avec la scolarité. <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je suis les étapes d'inscription communiquées dans le message d'Etudes en France. <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html</a></p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Les modalités de retrait de ma carte étudiante me seront communiquées par ma scolarité à la rentrée universitaire.</p> <p>4 - Je prends connaissance des informations communiquées par la Direction des Relations Internationales d'Aix-Marseille Université <a href="https://www.univ-amu.fr/fr/public/guichet-daccueil-de-rentree">https://www.univ-amu.fr/fr/public/guichet-daccueil-de-rentree</a></p>

*suivant -->*

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

LICENCE 2ème année - Inscription du 01 juillet au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je souhaite suivre ma Licence 2 en Enseignement à distance (EAD).</b></p>	<p>➔ Après mes résultats définitifs, je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir,</li> <li>- la fiche des frais de formation (disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "EAD", "2021-2022")</li> </ul>	<p>➔ 1 - Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je remplis mon dossier, joints toutes les pièces demandées et les envoie à l'adresse suivante :</p> <p><b>Faculté de droit et de science politique Service scolarité - EAD 3, avenue Robert Schuman 13628 AIX-EN-PROVENCE cedex 1</b></p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>
<p><b>* Je suis en reprise d'études (interruption d'au moins 2 ans), je suis salarié, travailleur indépendant, artisan, conjoint d'artisan, profession libérale, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA ou ma formation est financée par un tiers (employeur, collectivités, pole emploi, OPCO...)</b></p>	<p>➔ Je suis la procédure d'inscription du service de la Formation Continue : <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/formation-continue/inscriptions-formation-continue">https://facedroit.univ-amu.fr/formation-continue/inscriptions-formation-continue</a></p>		